

▶ 21 JUILLET 2025

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

PERFORMANCE



+2800

personnes relogées
en 2024 grâce à la finance solidaire

Plus de 2800 personnes relogées grâce à la finance solidaire.

Le Baromètre de la finance solidaire FAIR - La Croix dévoile chaque année les grandes tendances et les évolutions de la finance solidaire en France. En 2024, la finance solidaire a connu une très bonne année de croissance avec un encours global de 29,4 milliards d'euros au 31 décembre 2024, soit une augmentation de près de 2 milliards par rapport à 2023 (+7 %). Apparue en France au début des années 1980, la finance solidaire s'est appuyée sur des mouvements citoyens souhaitant agir avec leur épargne, faisant face au constat du déficit de financement pour des organisations qui répondaient aux défis sociaux et écologiques.

Depuis, la finance solidaire change le quotidien de nombreuses personnes en France. Ainsi, grâce à celle-ci 1400 projets à impact social ou environnemental ont été soutenus cette année. Parmi ces projets, certains ont permis à plus de 2800 personnes d'être relogées en France en 2024. Une action cruciale, alors que plus de 4 millions de personnes, soit 6% de la population, sont considérées comme mal logées en France selon le rapport 2025 de la Fondation pour le logement des défavorisés. La finance solidaire participe donc à lutter contre le mal-logement en France et apporte des réponses concrètes aux nombreux défis, tels que la hausse des loyers, l'accès à la propriété de plus en plus difficile, le manque croissant de logements sociaux, de places d'hébergement (EHPAD, etc.).

Cette dynamique incarne la capacité de l'ESS à lutter contre des inégalités sociales et territoriales et à donner la possibilité à chacun de vivre une vie digne. La finance solidaire est un exemple de la force de l'organisation citoyenne pour développer des réponses systémiques à des enjeux collectifs.



Pour aller plus loin :

- FAIR
- Baromètre 2025 de la finance solidaire FAIR et La Croix